Préambule

Message des Forces armées canadiennes

Les Services de santé des Forces canadiennes, qui comprennent des services d'ergothérapie, ont été heureux de s'associer à l'Association canadienne des ergothérapeutes (ACE) et à Anciens Combattants Canada (ACC) pour produire ce document inestimable.

Il est logique que la relation entre les Forces armées canadiennes (FAC), l'ACE et ACC se poursuive, puisque les premières avancées de la profession d'ergothérapeute se sont produites pendant les deux guerres mondiales, alors que les soldats blessés revenant de la guerre avaient besoin de recommencer à faire des occupations et des activités pour faciliter leur rétablissement et reprendre leurs rôles quotidiens. Encore aujourd'hui, il est évident que les professions du domaine de la réadaptation, dont l'ergothérapie, continuent d'évoluer pour répondre aux besoins en matière de santé des soldats blessés.

Les activités quotidiennes des membres des FAC peuvent être exigeantes. En effet, les blessures que les soldats s'infligent pendant leur déploiement ou leurs opérations à l'étranger, leurs entraînements ou même leurs tâches de bureau régulières exigent parfois une intervention ergothérapique. Peu importe qu'il s'agisse d'une évaluation et d'une intervention prodiguées par un ergothérapeute de la Défense nationale ou de la Croix Bleue Medavie, les principaux objectifs de ces intervenants sont clairs : collaborer avec les équipes médicales et de réadaptation des Services de santé des Forces canadiennes pour aider les membres des FAC à reprendre leur service.

Les ergothérapeutes ont la formation et les compétences idéales pour atteindre cet objectif, car ils soutiennent, évaluent et traitent les membres des FAC à domicile, à la garnison militaire ou dans leur lieu de travail. Ils font ces interventions en identifiant les forces et les problèmes actuels des membres des FAC face à la réalisation de leurs activités quotidiennes et ils les aident à réorganiser et réintégrer les rôles et les routines qu'ils veulent ou doivent faire. Les divers aspects de l'évaluation et de l'intervention fournissent des conditions propices à l'adoption d'une pratique novatrice et fondée sur les faits probants.

Il est encourageant de voir l'ACE élaborer ce document d'orientation à l'intention des ergothérapeutes qui travailleront avec des membres des FAC et d'ACC. En effet, il est primordial de préciser les rôles, les buts, les normes et les procédures relatifs à la prestation des services à travers le Canada dans un tel document. Ce document d'orientation représente une autre façon de favoriser une normalisation optimale des services d'ergothérapie et d'améliorer l'accès aux services d'ergothérapie pour tous les membres des FAC.

Jim G. Kile, OMM, CD, MSc, MD.
Colonel
Directeur des politiques médicales
Services de santé des Forces canadiennes